

Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 13 octobre 2025

Vœu présenté par les groupes Val-de-Marne en commun - Parti communiste français et citoyen.ne.s, Socialiste, Écologiste et Citoyen et M. Daniel Guérin, Conseiller départemental

Vœu pour la préservation des emplois et des sites de Sanofi en Val-de-Marne.

CONSIDÉRANT la décision de Sanofi de quitter son site historique situé dans la commune de Gentilly ainsi que celui de Maisons-Alfort ;

CONSIDÉRANT les engagements antérieurement pris par Sanofi, notamment celui visant à inscrire durablement sa présence sur le campus de Gentilly ;

CONSIDÉRANT les conséquences majeures de ces départs pour le Val-de-Marne et les communes concernées en termes d'attractivité, de dynamisme économique, d'emplois et d'image ;

CONSIDÉRANT la relocalisation contrainte de près de 3 000 salariés ;

CONSIDÉRANT les emplois menacés par cette délocalisation, ainsi que les suppressions de postes déjà intervenues sur d'autres sites de Sanofi, en particulier à Vitry-sur-Seine où 288 postes ont été supprimés, et à Maisons-Alfort où 452 emplois sont précarisés et, à moyen termes, menacés ;

CONSIDÉRANT la croissance de chiffre d'affaires de plus de 10 % enregistrée par Sanofi au cours de l'année 2024 et à nouveau au 2^e trimestre 2025 ;

CONSIDÉRANT le montant important des aides publiques versées par l'État – plus de 100 millions d'euros – à Sanofi ;

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

DEMANDE à Sanofi de reconsidérer sa décision de quitter les sites de Gentilly et de Maisons-Alfort.

DEMANDE le maintien de l'entreprise Sanofi à Gentilly ainsi que la préservation des 3 000 emplois actuellement implantés sur ce site.

DEMANDE le maintien de Sanofi à Maisons-Alfort et la pérennisation des 452 emplois menacés.

SOUTIENT la mobilisation de l'ensemble des salariés de Sanofi opposés à ces décisions de délocalisation.